

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume V.

1er Avril, 1894,

Numéro 3

BULLETIN

22 mars 1894.

* * Rome.—Le 2 mars N. S. P. le Pape a célébré le quatre-vingt-quatrième anniversaire de sa naissance. A cette occasion les cardinaux lui ont présenté leurs souhaits. Voici une partie de la réponse faite par le Pape à l'adresse qui lui a été lue par le cardinal Monaco La Valetta.

“ Les actes qu'on vient de rappeler sont, plutôt que les Nôtres, les œuvres de l'Eglise, la manifestation de sa vertu surnaturelle, toujours grande, toujours universellement bienfaisante.

“ Cette action régénératrice de l'Eglise est plus vivement sentie, plus opportune plus désirée à notre époque où sont déplorablement gâtées et quasi éteintes, les idées de justice, de rectitude, d'autorité, de liberté, de civilisation, de progrès ainsi que les sentiments moraux et religieux, la notion des droits et des devoirs sociaux. De cette reconnaissance dérivent des conséquences très tristes.

“ Mais l'Eglise, pleine de pitié pour les nations malades, les rappelle à la vie chrétienne et aux principes immuables de la foi, de la morale, de la justice, leur offre les remèdes les plus salutaires dont elles ont besoin.

“ Elle signale les vraies causes de tant d'erreurs et de malheurs, arrache le voile aux perfides intentions des sectes maçonniques, travaille à mettre l'harmonie dans les institutions civiles, inspire un souffle chrétien aux familles, la charité mutuelle aux classes sociales, la rectitude aux chefs et aux législateurs, la conscience, le devoir et la soumission aux peuples et à tous l'ardent désir de cette paix qui vient de Dieu.”

* * *

* * France. Chambre des députés.—La séance du 3 mars à la chambre des députés en France, a été extrêmement mouvementée et elle passera à juste titre pour une séance mémorable. Les déclarations que le ministre des cultes, monsieur Spuller, et le président du Conseil, monsieur Casimir Périer, ont faites à la tribune indiquent une orientation nouvelle de la politique républicaine, une évolution dans le sens modéré, l'introduction d'un esprit nouveau (1). Ainsi que les ministres l'ont proclamé, aux applaudissements de la grande majorité de la députation, la tolérance sera appliquée à l'avenir, mais malheureusement les lois réfastes, scolaire et militaire, ne seront pas abrogées. Il y aura des modifications dans leur application, mais on les maintiendra comme étant des conquêtes de la république. Ce n'est pas beau-

(1) Paroles du ministre des cultes.

coup, mais c'est quelque chose. C'est le premier pas dans la voie de la pacification religieuse. La politique du Pape à l'égard de la France commence à porter ses fruits. Les anti-cléricaux le comprennent bien, aussi ont-ils poussé des cris de rage lorsque les ministres ont fait leurs déclarations.

Dans le cours de cette séance mémorable deux ordres du jour ont été présentés, l'un formulé par le farouche Brisson, le sinistre auteur de la loi concernant le *droit d'accroissement*, et l'autre par le député Louis Barthou.

L'ordre du jour Brisson, dirigé contre le gouvernement était conçu dans les termes suivants :

La Chambre, persistant dans les principes anti-cléricaux dont s'est toujours inspirée la politique républicaine et qui, seule, peuvent préserver les droits de l'état laïque, passe à l'ordre du jour."

Cet ordre du jour a été repoussé par 291 voix contre 197. Un seul membre de la *droite* a voté pour cet ordre du jour et il l'a fait uniquement pour protester quand même contre le gouvernement. Tous les autres membres de la *droite* ont voté contre cet ordre du jour. Il n'y a pas eu d'abstentions parmi eux.

L'ordre du jour du député Barthou, accepté par le gouvernement porte que :

" La Chambre, confiante dans la volonté du gouvernement de maintenir les lois républicaines et de défendre les droits de l'Etat laïque, passe à l'ordre du jour."

Cet ordre du jour a été accepté par 280 voix contre 120. Un grand nombre de membres se sont abstenus de voter cet ordre du jour. Parmi eux se trouvent monsieur De Mun et 37 autres membres de la *droite*. Dix-sept membres de cette fraction ont voté avec la minorité quoique l'ordre du jour Barthou soit moins détestable que l'ordre du jour Brisson. Parmi ces députés se trouvent Mgr d'Hulst et M. l'abbé Lemire.

Dans cette mémorable séance du 3 mars on a discuté l'interpellation d'un député de la *droite*, monsieur Denys Cochin. Cette interpellation était motivée par un *arrêté* du maire radical de la ville de Saint-Denis, interdisant les cérémonies religieuses extérieures et l'exhibition d'emblèmes religieux, et par l'intervention inopportune du directeur des cultes, M. Dumay, un autre radical enragé. Ce dernier avait défendu, devant le *Conseil d'Etat*, la ligne de conduite du maire. C'est cette interpellation de M. Cochin qui a provoqué les importantes déclarations des ministres.

L'arrêté du maire de Saint-Denis porte la date du 5 septembre 1892, et sur l'ordre de Mgr l'Archevêque de Paris, il a été déféré au *Conseil d'Etat* par M. l'abbé Ythenez, curé de Saint-Denis. Le *Conseil d'Etat* a confirmé la partie de l'*arrêté* du maire qui se rapporte à la prohibition des processions, mais il a infirmé la par e qui interdit l'exhibition d'emblèmes religieux.

**** Parlement anglais.**—La nouvelle session du Parlement anglais a été ouverte le 12 mars. Le discours du trône a été lu par lord Herschell. La reine, dans son discours, fait allusion aux relations amicales qui existent entre son gouvernement et les puissances étrangères; aux négociations avec la Russie pour le règlement des questions de frontières dans l'Asie centrale; au règlement de la question de la frontière au Burmah; aux récents combats qui, par suite d'erreurs, ont eu lieu entre les Français et les Anglais dans l'ouest de l'Afrique; à la question des pêcheries de la mer Behring, et à un certain nombre de mesures de gouvernement ou de régime intérieur.

Le 14 mars les communes ont adopté une procédure, probablement unique dans l'histoire parlementaire. C'est la substitution d'une nouvelle adresse en réponse au discours du trône à l'adresse précédente qui avait été amendée. M. Labouchère, le chef des radicaux, avait fait adopter un amendement à l'adresse par un vote de 147 contre 145. Il a déclaré ensuite que son amendement ne devait pas être regardé comme un manque de confiance dans le gouvernement, mais qu'il avait simplement pour but de hâter la solution de la Chambre des Lords.

* * *

**** Evénements politiques.**—La journée du 15 mars 1894 a été une journée féconde en événements politiques et l'histoire l'enregistrera comme telle. Les principaux événements de cette journée mémorable sont :

1° L'ouverture de la quatrième session du septième Parlement du Canada. L'ouverture de cette session a été faite par le nouveau gouverneur général, Lord Aberdeen. Le discours du trône constate l'augmentation du commerce en général et surtout l'augmentation du commerce avec la Grande Bretagne en particulier, et l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'année écoulée. Il annonce aussi des modifications au tarif, une loi de faillite, des lois relatives aux terres fédérales, aux Sauvages, aux compagnies à fonds social et aux pêcheries ainsi que d'autres mesures de moindre importance. Il garde le silence sur l'important traité de commerce avec la France. On sait que le ministre des Finances est hostile à ce traité. Il en est de même des partisans de la prohibition absolue et de certains membres influents de l'opposition. Les premiers sont opposés à l'importation des vins français, et les autres croient que le traité nuira à nos relations commerciales avec les Etats-Unis.

La brûlante question des écoles du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest est aussi laissée de côté.

2° L'ouverture de la session de la législature du Nouveau-Brunswick. Le discours du trône a été lu par le nouveau lieutenant-gouverneur M. Fraser. Parmi les mesures annoncées les princi-

pales concernent une nouvelle révision des statuts provinciaux, la cour de *Probate* et la cour Suprême.

3° Les élections générales pour l'Assemblée législative de la Nouvelle Ecosse. Le gouvernement libéral de M. Fielding a encore remporté la victoire. Sa majorité est cependant diminuée. Elle était de 18 voix dans la dernière chambre et à moins de déflections imprévues, elle ne sera désormais que de 10 voix.

La chambre, qui est composée de 38 députés, compte actuellement 24 libéraux et 14 conservateurs. (1) Il y a dix huit comtés dans la Nouvelle-Ecosse. Halifax et Pictou ont chacun trois députés et les autres comtés en ont chacun deux.

M. Cahane, le chef de l'opposition, et M. Power, l'orateur de la dernière assemblée, ont été battus.

Le premier ministre, M. William Steven Fielding, représente sa ville natale, Halifax. Il est né le 24 novembre 1848. Il a été journaliste. Il est député depuis 1882. Il fit partie du cabinet de M. W. T. Pipes de décembre 1882 à mai 1884. Le 28 juillet 1884 il devint premier ministre et secrétaire provincial, charges qu'il a occupées depuis sans interruption.

4° A la Nouvelle-Ecosse le plébiscite concernant la prohibition. Le télégraphe n'a pas encore donné de détails. On sait seulement que la majorité de l'électorat a voté en faveur de la prohibition.

.

Manitoba.—La législature du Manitoba a été prorogée le 2 mars. La session a duré 7 semaines.

Pendant cette session les quelques députés catholiques qui font encore partie de l'Assemblée législative ont vaillamment combattu pour obtenir justice dans la question des écoles. Mais ils n'ont pas réussi et la majorité fanatique n'a rien voulu leur accorder.

L'assemblée s'est occupée de plusieurs questions de politique fédérale, et elle s'est prononcée notamment en faveur de changements radicaux dans la composition du sénat et de changements dans le tarif.

.

Rédemptoristes.—L'élection du supérieur général de l'ordre des Rédemptoristes a eu lieu le premier de mars, à Rome. L'élu est le R. P. Mathias Raus. Il remplace le R. P. Nicholas Mauron, décédé dans le cours de juillet 1893. Le père Raus est né dans le grand duché de Luxembourg le 9 août 1829. Il a été missionnaire en Hollande, préfet d'études, consultant général et enfin *vicaire général* au décès du Père Mauron. En cette qualité il gouvernait l'Ordre en attendant l'élection d'un nouveau supérieur général.

Le P. Raus est le septième supérieur général de l'Ordre.

Les Rédemptoristes ont la desserte de l'église de sainte-Anne de

(1) Le Conseil législatif est composé de 21 membres, dont 17 libéraux et 4 conservateurs.

Beaupré, de l'église de sainte-Anne de Montréal, de l'église saint-Patrice à Québec, etc.

* * *

Nécrologie.—Sont décédés :

1° Maria Deraisme, femme de lettres et membre de la société des gens de lettres en France. Elle était le champion des *droits de la femme* et l'adversaire du roman naturaliste. Un de ses ouvrages intitulé "*Epidémie naturaliste*" combat cette littérature malsaine.

2° Eugène Urgel Piché, avocat, Conseil de la Reine et ancien député du comté de Berthier. M. Piché est né à Saint-Sulpice, le 13 juillet 1824. Il a fait ses études classiques au collège de l'Assomption et ses études légales à Montréal. Il fut reçu avocat à Montréal le 13 mars 1846 et admis au barreau du Manitoba en septembre 1872. De 1858 à 1862 il a représenté le comté de Berthier à l'Assemblée législative de l'ancienne Province du Canada. On sait que dans ce temps là le Parlement siégeait alternativement à Québec et à Toronto. Le gouvernement, voulant faire cesser ce ridicule et coûteux état de chose, et les députés ne pouvant pas s'entendre sur le choix d'une capitale permanente, ce choix fut deféré à la Reine. Sa Majesté se prononça en faveur d'Ottawa. Dans les débats qui eurent lieu à la suite de cette décision, une motion *adverse* de M. Piché rallia la majorité de la députation et le ministre Macdonald donna sa démission. Quelques jours après, son successeur, le ministre Brown-Dorion, était renversé à son tour; John A. Macdonald et ses collègues revenaient au pouvoir et la décision de la Reine était ratifiée.

Pendant quelques mois M. Piché fut assistant greffier de la Chambre des Communes et commissaire spécial pour assermenter les députés. C'est lui qui, en cette qualité, fit prêter serment à Riel élu député de Provencher, Manitoba. La célèbre cause Dambourgès, gagnée par M. Piché dans toutes les juridictions, lui fit une grande réputation comme avocat.

3° Son Eminence le Cardinal François Ricci Parracciani, archevêque de LaBas, Val. Il est né à Rome le 8 juin 1830 et il a été proclamé le 27 mars 1882. Il avait été réservé le 13 décembre 1880.

4° Son Eminence le Cardinal Léon Benoît Charles Thomas, archevêque de Rouen. Il est né à Paray-le-Monial, département de Saône et Loire, France, le 24 mai 1826. Il fut ordonné prêtre à Paris en 1850, sacré évêque de La Rochelle le 15 mai 1867, nommé archevêque de Rouen le 10 novembre 1883 et créé Cardinal le 16 janvier 1893. Le Cardinal Thomas, primat de Normandie était le 99ème archevêque de Rouen et le 18ème Cardinal choisi dans ce diocèse. Pendant longtemps notre pays fut soumis à la juridiction du siège de Rouen.

LA CONNAISSANCE .
DE JÉSUS-CHRIST
 OU LE DOGME DE L'INCARNATION

ENVISAGÉ COMME LA RAISON DERNIÈRE ET SUPRÊME DU MONDE DE LA
 NATURE, DU MONDE DE LA GRACE ET DU MONDE DE LA GLOIRE

Par **M. l'Abbé COMBALOT**, Missionnaire Apostolique

Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée par l'Auteur

1 vol. in-12..... 75 cts

Quand le Fils de l'Homme demandait à ses premiers disciples ce que pensaient de lui les enfants d'Israël, ils répondirent : " Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, les autres que vous êtes Élie, Jérémie ou l'un des anciens prophètes. — Et vous, reprit le Sauveur, que dites-vous de moi ? " La question est nettement posée. Les apôtres ont déjà répondu ; mais Pierre, avec sa foi vive et son ardent amour, va dire, non ce que les autres pensent, mais ce qu'il croit : " Vous êtes, reprend-il, le Christ, le Fils du Dieu vivant. " Réduite à ces termes, la foi au dogme de la divinité de Jésus-Christ se reproduit depuis bientôt deux mille ans, et l'Église, par la voix du pontificat suprême, par celle des livres saints et de la tradition, par ses conciles et par ses docteurs, par le témoignage des nations chrétiennes et de l'univers régénéré, ne cesse de redire, avec saint Pierre : " Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. "

Les pontifes de Rome, témoins immortels de la foi de l'Église, gardiens incorruptibles de la révélation, docteurs infallibles de la vérité, centre de l'unité catholique, chefs de tout l'épiscopat, qui ne peut accomplir sa mission que dans l'orbite de leur unité, ne sont que les fidèles échos de cette parole venue du ciel et sortie de la bouche du premier des apôtres : " Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. " Et parce que les successeurs de Pierre, malgré l'enfer et ses dénégations, n'ont jamais cessé de proclamer et de défendre la foi à la divinité du Christ, jamais le Christ n'a cessé de leur dire à son tour : " Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. "

Trois choses sont donc immuables dans le pontificat romain : sa foi à la divinité de Jésus Christ, son ardent prosélytisme pour la propager, et son éternelle durée au milieu des ruines et des révolutions de ce monde. Le pontificat romain dit à Jésus-Christ : Vous êtes Dieu, et le Christ lui redit à jamais : Vous êtes la pierre, vous êtes le fondement qui porte l'Église et la vérité. Or, si Jésus-Christ n'est pas Dieu, et si l'Église n'est pas divine, comment les papes ont-ils fait adorer Jésus Christ comme un Dieu ? et comment Jésus-Christ, s'il n'est qu'un homme, a-t-il pu prédire à la papauté des destinées et une force éternelles ?

Toutefois, c'est après dix huit siècles d'adoration, c'est en face

de la grande révolution produite par la divinité du Christ, c'est à l'ombre de la civilisation sortie des profondeurs du dogme chrétien, que le rationalisme impie de ce temps s'en vient dire au monde que le Christ n'est qu'un homme.

Voilà deux peuples, dont l'un a cinq mille ans et l'autre dix-huit siècles d'existence. Le premier ne vit que par son infatigable espérance dans la venue future de l'Homme-Dieu, et le second n'existe que par son inébranlable foi à la réalité de sa venue. L'espoir trompé, mais impérissable, de la nation juive, établit le dogme de la divinité du Christ comme un fait non-seulement possible, mais comme un fait annoncé, promis, attendu ; et l'immortelle foi de la société chrétienne atteste l'accomplissement des antiques promesses. Or, quand on voit avec quel impudent oubli du passé, et quel mépris de la foi toujours vivante des nations régénérées par la grâce, les athées de la divinité du Christ affirment que rien, dans les âges antérieurs, ne prouve que le dogme de l'Incarnation du Fils de Dieu ait pénétré la conscience de l'univers, on se demande si l'impiété ne serait pas sœur du délire.

Le Christ apparaît au sein de la Judée, il vient au temps marqué par les prophètes ; et, ramassant sur les bords d'un lac quelques grossiers pêcheurs, il leur annonce qu'il est le Messie promis à leurs pères et attendu par eux. Sa doctrine, ses vertus et ses miracles, les soumettent à la foi de sa divinité. Mais la nation ferme les yeux à l'éclatante lumière de ses prodiges. Elle le traîne au supplice, parce qu'il s'est dit le Messie, le Fils de Dieu, le Rédempteur divin promis aux espérances des enfants d'Abraham. Il meurt sur une croix, en déclarant qu'il n'a point trompé ceux qui le condamnent, et après avoir publiquement prédit qu'il sortirait triomphant du tombeau, comme la foi à sa divinité sortirait victorieuse du sein même de la nation déicide.

Les Juifs charnels, toujours esclaves des biens périssables du temps, regardaient la pauvreté et la misère de cette vie, non comme une conséquence de la déchéance humaine et comme des châtiements expiateurs, mais comme un signe évident de la colère divine. Et c'est pourquoi ils ne purent se persuader d'abord que le Messie dût sortir de l'atelier d'un obscur artisan, et paraître au milieu des siens environné de l'humiliant cortège du dénuement et de la souffrance. Ils voulaient un Messie conquérant, riche, puissant et glorieux. Ce préjugé fatal domina longtemps l'esprit des apôtres eux-mêmes ; et pendant la vie mortelle de l'Homme-Dieu, ils lui répétaient sans cesse cette parole, écho de l'orgueil national : "Quand donc rétablirez-vous le royaume d'Israël ?" Les apôtres cependant ont cru à la divinité du Sauveur ; ils ont fait germer la foi au dogme de l'Incarnation dans les entrailles du monde, et ils ont versé leur sang pour attester à l'univers entier la sincérité et la puissance de leur conviction. Mais comment cette révolution subite et profonde s'est-elle accomplie en eux ? comment sont ils devenus soudain les imitateurs et les panégyristes des vertus du Calvaire ? comment ont-ils dépouillé le préjugé populaire pour embrasser, avec une indomptable énergie, la doctrine et la morale

que leurs instincts repoussaient? Croit-on pouvoir assigner une cause naturelle à ce phénomène, en la cherchant dans le prestige de la renommée, dans les inspirations du fanatisme et dans l'attrait de la nouveauté?

Plus on y regarde de près et plus on comprend que l'inébranlable foi des apôtres n'a pu avoir d'autre principe générateur que la réalité connue et solennellement démontrée de la divinité de leur maître. Le fanatisme de l'hypocrisie et de la ruse n'est pas un fanatisme possible à des hommes ignorants et privés de tout moyen humain d'action, sur une nation plongée dans l'amour exclusif des choses matérielles, et qui repoussait avec horreur les promesses et les maximes des premiers adorateurs de la croix.

La conversion de saint Paul, par exemple, s'explique-t-elle sans un miracle, et les deux phases si profondément marquées de sa vie n'impliquent-elles pas la divinité réelle et clairement reconnue de Jésus-Christ? Sous l'inspiration des passions judaïques, ce terrible ennemi du Christ garde les vêtements des bourreaux du saint diacre Étienne, et, comme l'a dit un Père de l'Église, il le lapide, ce semble, tout seul, par les mains de tous. Ne respirant que la haine du nom chrétien, il pénètre dans la demeure des premiers fidèles, il les charge de chaînes et les traîne à la mort. Jérusalem ne suffit plus à son zèle pharisaïque; le bruit se répand que les disciples du Christ sont allés à Damas prêcher sa divinité. Paul demande aux princes des prêtres une mission de sang, et il part, précédé des souvenirs qui ont fait de son nom une sorte de fléau pour l'Église naissante. Il entre dans la synagogue de Damas, et ses frères se réjouissent de voir celui qui vient les aider à anéantir les sectateurs du Crucifié; mais voilà que ce même Paul se proclame le disciple le plus sincère et le plus dévoué de Jésus de Nazareth. Muets de stupeur, les Juifs ne peuvent croire ce qu'ils entendent, et, l'étonnement faisant place à la vengeance, ils accablent de malédictions et poursuivent de leurs fureurs le nouveau néophyte.

C'en est fait, la divinité du Christ a trouvé son témoin le plus fort et son plus grand apôtre. Or, une pareille révolution s'explique-t-elle par des causes naturelles? Est-il possible que le même homme, à deux jours d'intervalle, immole ceux qui croient à la divinité de Jésus, et devienne leur ami, leur frère, et soit prêt à mourir lui-même pour établir la foi de sa divinité? L'âme de Paul se soulevait hier d'une invincible horreur au seul nom de Jésus-Christ, et aujourd'hui une parole de feu, un enthousiasme d'amour, une conviction insurmontable à tous les travaux et à tous les supplices déborde de son âme. Hier, ce terrible ennemi de la croix dressait des échafauds et préparait des bûchers pour quiconque oserait se dire le disciple du Christ, et aujourd'hui il est prêt à mourir pour établir sa divinité. Ces métamorphoses, je le demande, sont-elles d'un Juif, et du Juif le plus acharné à la ruine de cet Évangile dont il se fait soudain le prédicateur et l'apôtre? Le miracle de la conversion de saint Paul se lie nécessairement au fait de la divinité du Sauveur, comme la divinité invinciblement

reconnue de Jésus-Christ peut seule expliquer l'étonnante révolution qui vient de s'accomplir dans l'âme de saint Paul.

En moins de dix ans, à dater de la première publication de l'Évangile, un peuple d'adorateurs se forme pour Jésus-Christ, au sein de la Judée. Du pied du Calvaire encore teint du sang de l'Homme-Dieu, des milliers de Juifs, devenus les disciples de la croix, partent, pour s'en aller, à travers les nations idolâtres, prêcher le dogme de la divinité de celui que plusieurs d'entre eux ont fait mettre à mort. Ces Juifs convertis, maîtrisant au fond de leur âme l'antipathie profonde qu'ils ont pour les incircois, brisent tout d'un coup les barrières d'une nationalité égoïste. De quoi s'agit-il cependant ? De prouver aux sages de Rome, de la Grèce, de toutes les nations de la gentilité, qu'un homme appelé Jésus, et attaché à une potence entre deux scélérats, est le rédempteur du monde, le vrai Fils de Dieu. Il s'agit de faire sortir du dogme de sa divinité une législation nouvelle, de nouvelles croyances et un nouveau culte. Il s'agit de ressusciter des sociétés vieillies dans une dépravation qui dépasse tout ce qu'on pourrait en dire, pour les initier à la morale du Calvaire et à la vie des anges. Un demi-siècle ne s'est pas écoulé depuis que cette étonnante croisade a été entreprise par les Juifs devenus chrétiens, et déjà l'empire romain, la Grèce, l'Asie Mineure, la Germanie et les Gaules sont remplis de fidèles ; et si, à cette imposant témoignage, confirmé par trois cents ans de combats et par le sang de plusieurs millions de martyrs, on ajoute la grande voix des siècles écoulés du christianisme, redisant sous la voûte du ciel, d'un pôle à l'autre, que Jésus " est le Christ, le Fils du Dieu vivant, " qu'avons-nous à craindre des blasphèmes et des cris impuissants de l'athéisme moderne ?

Napoléon disait un jour, à Sainte-Hélène : " Alexandre, César, Charlemagne et moi, avons fondé des empires ; mais sur quoi avons nous appuyé les créations de notre génie ? sur la force. Jésus-Christ seul a fondé son empire sur l'amour, et à l'heure qu'il est des millions d'hommes mourraient encore pour lui. " Qui se ferait tuer en effet, dans le monde, pour Alexandre, pour César, pour Charlemagne ? Qui se ferait tuer pour rendre témoignage à l'éloquence de Cicéron ou de Démosthène ? Qui voudrait endurer le martyr pour établir la mission de Mahomet, de Luther, de Calvin et des autres fabricateurs humains de cultes religieux ? Qui se laisserait égorger pour un Juif crucifié, il y a deux mille ans, entre deux voleurs, si ce Juif n'était un Dieu ? Qui voudrait mourir, pour garder dans son âme la foi à une religion contre laquelle tant de passions s'irritent, si Jésus-Christ n'était qu'un homme ? La divinité de Jésus Christ, appuyée sur vingt siècles de foi et sur quarante siècles d'espérance, est donc le fait le plus croyable et le plus irréfutablement démontré.

Comment donc comprendre que, de nos jours, une race impie semble s'être donné la mission d'ébranler, dans la conscience des nations rachetées par le Christ, la foi au dogme de sa divinité ? Comment expliquer ce travail d'enfer, pour anéantir, à l'aide d'une

philosophie panthéiste et d'un naturalisme rétrograde, l'ordre surnaturel et divin de la grâce, dont les racines les plus profondes tiennent au dogme de l'Incarnation ? Qu'on nous permette d'indiquer la cause de ce phénomène.

Selon la théologie catholique, la vision directe de la divine essence peut seule rendre impeccable une intelligence créée, en la fixant pour jamais dans l'immuable possessivité de l'éternelle beauté et de l'éternelle lumière ; et c'est parce qu'ayant atteint le bien infini, elle ne peut s'en détacher. Tout esprit fini, muable et faillible par son essence, peut fermer les yeux aux clartés les plus vives de l'évidence, et quelles que soient les splendeurs de la vérité sur lui, pendant que cette vérité se révèle à son âme, sous des conditions limitées, et à travers un milieu, il peut se détourner du souverain bien et de la vérité souveraine ; et c'est là ce qu'il explique le crime de Lucifer. N'apercevant Dieu, au séjour de la preuve, qu'à travers les formes ou les espèces typiques des choses, comme parle le docteur angélique, et non par une vision directe qui l'eût mis face à face avec la vérité infinie, il a pu détourner son regard de celui qui habite, selon nos livres saints, *une lumière inaccessible* ; et rêvant, loin de l'éternelle beauté, un autre centre de félicité et de lumière, il est tombé d'une chute éternelle.

Au-dessous de la claire vue, l'opération divine se manifeste au monde avec une splendeur saisissante et presque irrésistible, par la prophétie et par le miracle. Le miracle, en effet, est le signe le plus visible et le plus frappant de l'action immédiate de Dieu. Celui qui, en face d'une foule de spectateurs, ressusciterait un mort, celui-là rendrait évidente la vertu du Très-Haut ; mais les témoins de ce prodige seraient-ils fatalement subjugués par lui ? Ne pourraient-ils affaiblir dans leur âme, soit la réalité d'un semblable fait, soit la puissance de celui qui en serait l'organe ? Ils le pourraient sans aucun doute.

Les Pharisiens et les Juifs incrédule sont pu nier la divinité du Christ, après avoir vu sortir Lazare de la nuit du tombeau, et en face de la résurrection du Sauveur, dont la réalité était évidente pour eux ; parce que la perversité d'une intelligence déçue peut obscurcir les rayons les plus resplendissants de la vérité. L'obstination dans le doute et dans le mal peut tenir du délire et de l'enfer ; mais un délire infernal est possible à un esprit que la passion égare, et que l'orgueil enivre.

Quand le Fils de l'Homme parut en Judée, il ressuscita les morts, se ressuscita lui-même ; et par ces prodiges inouïs il donna à la nation héritière des saintes révélations la preuve la plus subjugante de sa divinité. Les miracles opérés par le Fils de Marie, aux yeux de sa nation, étaient frappants d'évidence, entraînants de conviction ; mais des abîmes du cœur corrompu des Scribes, des Pharisiens et des princes des prêtres, s'élevaient d'immenses ténèbres qui venaient obscurcir les clartés surnaturelles des faits miraculeux. Le Christ faisait d'éclatants miracles ; mais sa doctrine et ses exemples heurtaient l'orgueil des grands. Il faisait des

miracles, mais il mangeait avec les publicains et les pauvres; il protégeait le faible orphelin contre le riche oppresseur. Il appelait les Pharisiens des sépulcres blanchis; il mettait en lumière leur hypocrisie, censurait leur orgueil et confondait leur malice. Les miracles du Christ subjuguèrent les cœurs droits et les âmes dociles: mais les circonstances dont ils étaient accompagnés devenaient pour le Juif charnel et pour le Pharisien superbe une énigme incompréhensible, une semence de doute, une pierre de scandale et une occasion de blasphème.

Les impies de ce siècle, en niant la divinité du Christ, en face de la miraculeuse existence de son Église, et malgré les signes surnaturels et multipliés qui la distinguent des cultes d'invention humaine, sont soumis aux mêmes tentations que les incrédules de la nation d'Israël pendant la vie temporelle de l'Homme-Dieu. Les preuves de la divinité de Jésus-Christ sont écrites en caractères ineffaçables sur le front des peuples civilisés, et le fait prodigieux de l'unité, de l'universalité expansive, de la perpétuité et de la sainteté de l'Église, par lequel Jésus-Christ règne sur le monde moral, est un fait irrésistible de puissance et de lumière, pour tout esprit qui n'a pas demandé à la haine des sophismes et des blasphèmes.

L'Église, en poursuivant sa marche à travers les âges, fait des choses évidemment divines. Elle rend la vue aux aveugles, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts; c'est-à-dire qu'elle donne la vérité à l'intelligence déchue, la charité, la vertu et la vie, à l'homme que les passions et l'égoïsme dépravent. Mais, semblable à son divin fondateur, elle parcourt ici-bas une voie douloureuse. Elle porte, comme lui, un manteau déchiré; elle a dans sa main un roseau pour sceptre, sur sa tête un diadème d'épines, et elle monte au Calvaire chargée d'une lourde croix. Les pauvres, les ignorants, les petits et les simples, dont elle partage les faiblesses et guérit les misères, la suivent; mais au pied de la sainte montagne du haut de laquelle cette divine épouse de l'Homme-Dieu proclame la royauté des souffrances, la joie des larmes et les divines splendeurs de la pauvreté, on entend retentir ce cri déicide: *Tolle! tolle!*... Si donc l'orgueil et la haine ne nous donnaient le secret de cette lutte effrayante contre le dogme et la divinité du Christ, qui pourrait soupçonner la possibilité d'un pareil phénomène? Où chercher une cause à cette complicité des impies de ce temps, dans la guerre qu'ils font à la divinité réelle du Sauveur, ainsi qu'aux conséquences surnaturelles du dogme de l'Incarnation.

Nos philosophes croient-ils pouvoir assigner à la raison une base plus ferme que celle des traditions sacrées, dont l'Église a seule le dépôt, et à l'ombre desquelles le genre humain respire? Et quand il est démontré à la conscience que l'Incarnation du Fils même de Dieu est la plus haute manifestation des attributs communicables de la cause suprême, puisqu'elle imprime à l'univers créé un but final clairement infranchissable et clairement infini, de quel droit viennent-ils nous dire qu'à eux seuls était réservé le secret des

choses, le dernier mot de Dieu et de l'univers? Nos poètes, nos écrivains, nos peintres, nos artistes, se sont-ils imaginé que le monde surnaturel de la grâce, dont le Christ est le foyer central, et dont le dogme de l'Incarnation résume toutes les harmonies avec celui de la nature et celui de la gloire, était étranger aux inspirations de l'art et aux chefs-d'œuvre du génie? Nos moralistes ont-ils espéré que, dans le domaine de la conscience et de la vertu il était possible de découvrir une loi plus parfaite et plus sainte que la loi dont le Christ est l'auteur et que sa divinité seule a imposée au monde? Nos politiques ont-ils rêvé une perfectibilité sociale plus complète que celle dont le Christ, par l'Incarnation, a posé les fondements, en abaissant Dieu jusqu'à l'homme, et en élevant l'homme jusqu'au niveau d'une égalité ineffable avec Dieu? Et nos parleurs de progrès, nos économistes humanitaires, ont-ils trouvé dans la philanthropie, cette froide hérésie de la charité, un supplément à la grande loi de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes, se déployant, par l'Incarnation, selon la plénitude de ses développements même possibles?

Qu'on y réfléchisse, et on demeurera convaincu que les rationalistes de notre époque n'attaquent le dogme de la divinité du Sauveur, qu'afin d'anéantir les conséquences pratiques et sociales dont il est la source, pour élever sur les ruines de la foi catholique le monstrueux édifice d'une philosophie dont le terme final est le coute dans l'ordre des croyances, comme il est le tombeau de toute vertu dans celui des devoirs.

Admirez cependant les desseins de l'éternelle Sagesse, qui a su trouver le secret de faire servir l'erreur elle-même à l'affermissement et à la dilatation de la vérité! Et, ainsi, l'œil chrétien découvre des miséricordes au fond de ces chutes terribles qui désoleraient la foi, si le bras de Dieu n'était assez fort pour tirer de l'erreur des clartés plus abondantes que ne sont profondes les ténèbres enfantées par l'erreur.

"Pendant que les hérétiques," c'est saint Augustin qui parle, "attaquent avec une inquiète perversité les dogmes de la foi, ceux qui ont mission de les défendre les méditent avec plus de profondeur, les conçoivent plus clairement, et les prêchent avec plus de zèle. En sorte que la question soulevée par les ennemis devient une occasion d'apprendre; car les combats des hérétiques mettent en lumière la doctrine de l'Église, et font ressortir ses divines richesses. Plusieurs, en effet, sont sans énergie pour apprendre, à moins que les insultantes attaques des hérétiques ne les tirent de leur léthargie, en les faisant rougir de leur ignorance, et en leur montrant l'abîme où cette ignorance pourrait les précipiter." "Servons nous donc, ajoute ce grand docteur, de ce bienfait de la Providence, car ceux-là deviennent hérétiques, qui erreraient même encore s'ils appartenait à l'Église. Mais, parce qu'ils ne sont plus dans son sein, ils ne laissent pas de lui être utiles, non en enseignant la vérité qu'ils ignorent, mais en excitant les hommes charnels à chercher la vérité, et les catholiques sincères et éclairés à la rendre plus éclatante. Servons-nous des hérétiques,

non pour approuver leurs erreurs, mais afin que, vengeant la doctrine catholique de leurs insultes, nous soyons plus vigilants, alors même que nous avons perdu l'espoir de les convertir."

" Il fallait, continue saint Augustin, que la vigne fût taillée et qu'on en retranchât les sarments inutiles ; ce sont ceux qui, sous le nom même du Christ, forment les schismes et les hérésies, et la guerre incessante qu'ils font à l'Église l'exerce au combat, affermit et fait resplendir sa doctrine, en perfectionnant sa patience." Les hérésies et les schismes, en nous donnant le triste spectacle de la ruine intellectuelle de ceux qui en sont les auteurs et les victimes, ne laissent donc pas de servir la cause de l'Église. Les systèmes philosophiques de l'époque actuelle, en attaquant les éléments mêmes de la vérité, soit absolue, soit relative, porteront le sacerdoce catholique à méditer *plus profondément*, à concevoir *plus clairement*, et à prêcher *plus courageusement* les vérités que le catholicisme embrasse. La nouvelle phase de la guerre que l'enfer poursuit contre la révélation provoquera au sein de la société chrétienne des clartés nouvelles, et une direction plus large sera donnée aux études de la théologie. Les maîtres de la science sacrée seront forcés de comprendre que le terrain de la controverse s'est élargi, et que, transportée sur les éléments mêmes et sur la substance des choses, la discussion doit prendre nécessairement une face nouvelle.

Que voyons-nous, en effet, de nos jours ? Les derniers écrits de l'impiété attaquent la doctrine de l'Église sur le dogme de la création. La notion catholique de Dieu et de l'univers est devenue l'objet d'une lutte incessante de la part des incrédules, parce qu'en portant les coups de marteau de la discussion sur les bases mêmes de toute philosophie et de toute science, ils espèrent ébranler et détruire l'édifice entier de la révélation.

Un panthéisme et un naturalisme immenses sont au fond de tous les écrits anti-catholiques de ce temps. L'ordre surnaturel des communications de Dieu avec l'univers, la déchéance originelle de l'homme et la divinité du Christ, sont perpétuellement attaqués, niés, blasphémés par les enfants de l'impiété. Fatigué de vingt siècles de triomphes obtenus par l'Église, l'enfer a jeté dans le monde la grande hérésie du progrès, qui se résout dans ce naturalisme que Leibnitz signalait comme devant fermer la chaîne des hérésies. Ces nouvelles attaques finiront comme tant d'autres ont fini, et le dogme de la grâce, qui se lie fondamentalement à celui de l'Incarnation du Verbe et de la divinité du Christ, envisagé sous des aspects nouveaux, versera sur les peuples chrétiens des clartés plus abondantes. Il sera démontré aux esprits qui cherchent sincèrement la vérité, que la notion catholique de Jésus-Christ est le dernier mot du monde de la nature, comme elle est l'alpha et l'oméga de celui de la grâce et de la gloire. Et en déplorant à jamais le crime et le malheur des ennemis du Christ, nous admirerons la Sagesse éternelle, qui sait faire servir l'erreur elle-même au triomphe de la vérité et à l'exaltation de l'Église.

Les écrits panthéistes de ce temps attaquent la notion *catholique* de Dieu et de l'univers. La création, selon les philosophes de l'école panthéiste, n'est que la *substance* même de Dieu envisagée sous un aspect nouveau, et séparée de sa source éternelle par une limite, ou par tout autre mode de communication, qui réalise l'univers. Cette manière d'expliquer l'origine des choses se résout dans un panthéisme nécessaire, qui n'est au fond qu'un véritable athéisme. Car si, comme le disent les rationalistes panthéistes, il n'existe et ne peut exister qu'une seule substance primordiale, laquelle, sous des modes divers d'existence, est le fonds commun, la racine nécessaire de tout ce qui est, il est clair que l'essence divine est participable, divisible, infinie et finie tout ensemble. Or, c'est là anéantir l'idée même de Dieu, dont l'unité simple n'admet pas et ne saurait admettre une possibilité ou une puissance de division, de fractionnement, de communication, de participation d'essence. Si *créer*, pour Dieu, c'est limiter sa propre substance et lui donner, en la limitant, en la spécifiant, en l'individualisant, un nouveau mode d'existence hors de lui, il faut en induire nécessairement que les êtres créés sont d'une même essence radicale, et conséquemment, d'une même nature avec Dieu.

Or, ce panthéisme impie se réduit à un véritable athéisme. Admettez, en effet, que la substance divine peut passer de son état d'illimitation ou d'unité infinie à un état de limitation, qui donne à une portion de cette substance une nature distincte de celle de Dieu, il s'ensuit rigoureusement qu'une portion de la substance divine n'appartient plus à Dieu, n'est plus Dieu par conséquent. Mais s'il est possible à Dieu d'anéantir une portion de sa substance en changeant sa nature imparticipable, immuable, éternelle, que devient, je le demande, la notion même de l'être nécessaire, de l'être simple, de l'être souverainement parfait ? que devient l'idée de Dieu, en un mot ?

Si cette théorie de la création n'était qu'un de ces égarements de l'esprit humain dont les conséquences n'ont rien de contraire à la révélation, nous n'en parlerions pas ; mais l'hérésie du panthéisme sape par la base le christianisme même. Si les êtres créés, en effet, tiennent par leur fonds à la substance divine, ils ont une même nature avec elle ; ils en sont une *Incarnation* réelle ; et ce n'est pas assez dire, parce que la foi catholique n'a jamais enseigné que, par l'Incarnation du Fils de Dieu, la nature humaine, personnellement unie au Verbe divin, perdit son essence, sa substance, radicalement et éternellement distincte de l'essence et de la nature de Dieu. Dans la théorie du panthéisme, chaque homme est plus que Jésus-Christ considéré en tant qu'homme, car il porte dans son fonds radical une même substance, une même essence, et logiquement une même nature avec Dieu ; ce qui ne saurait se dire, sans impiété, de l'humanité sainte du Christ. Et voilà pourquoi l'Incarnation du Verbe, l'ordre surnaturel de la grâce, le dogme de la déchéance et celui des peines éternelles, tels que les enseigne l'Eglise, n'inspirent plus à nos libres penseurs que ce genre de piété que provoquent les contradictions de l'absurde.

LA BONTÉ ET LES AFFECTIONS NATURELLES
CHEZ LES SAINTS

Par le MARQUIS DE SÉGUR.

3 volumes in-12..... Prix : \$2.63

Cet ouvrage n'a aucune prétention théologique.

L'étude et la méditation de l'Évangile, de l'Imitation de Jésus-Christ, de la Vie des Saints, la lecture des grands écrivains catholiques, voilà toute ma théologie. C'est à ces sources et, par-dessus tout, à la grande source toujours jaillissante de la Sainte Eucharistie que j'ai puisé l'idée première de ce livre, le besoin de l'écrire et la force de mettre mon projet à exécution.

Il me semble, par ce que j'ai lu ou entendu répéter souvent dans le monde, et jusque dans le monde chrétien, que beaucoup se font une idée très fautive, très dangereuse pour la foi, de la sainteté, de ses caractères, de ses conditions. On se représente volontiers les Saints comme des êtres à part, vivant en quelque sorte en dehors des sentiments de l'humanité, immolant à l'amour de Dieu toutes les affections de la chair et du sang et d'autant plus saints qu'ils sont moins imitables et moins humains.

C'est un malendu que je voudrais contribuer à dissiper, non par des raisonnements ou des déductions théologiques qui ne sont pas de ma compétence, mais par l'étude de la vie des Saints à commencer par le Saint des Saints, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Prendre dans ce trésor inépuisable de toutes les grandeurs, de toutes les beautés, de toutes les vertus, les traits qui se rapportent particulièrement à la bonté, à la charité, aux tendresses naturelles unies à l'amour divin et développées par cet amour même ; montrer chez les saints les plus mortifiés et, en apparence, les moins humains, l'exercice et la floraison de toutes les affections, de toutes les vertus qu'on admire dans l'histoire des grands hommes ; faire toucher du doigt et resplendir aux yeux, dans la vie de l'Église, l'amour des parents, des époux, des enfants, des frères, des amis, l'amour des pauvres, des pécheurs, de la patrie, et arriver, par les faits, à cette conclusion que les saints sont les meilleurs, les plus parfaits, les plus complets des hommes : voilà le but et l'objet de cet ouvrage.

Il est pourtant nécessaire de poser une observation préalable, et de formuler une réserve. Jésus-Christ, homme et Dieu, Fils de Marie et Fils du Père Éternel, est le seul exemplaire accompli de la perfection humaine. La perfection des saints n'est que relative. Ils participent à toutes les vertus chrétiennes, la sainteté n'est qu'à ce prix ; mais ils ne les possèdent pas toutes au même degré. Ils sont appelés, suivant leur vocation à représenter plus particulièrement un ou plusieurs des traits dont l'ensemble forme la per-

fection du Fils de Dieu fait homme. Cela est si vrai qu'il serait facile de personnifier les huit béatitudes de l'Évangile par des noms choisis dans le calendrier catholique.

De même donc qu'il y a des saints qui expriment surtout la douceur, l'humilité, la pauvreté, la charité active, il s'en trouve dont le caractère dominant est la mortification, la pénitence austère, l'amour de la persécution des souffrances.

Ces derniers ne cessent pas d'aimer leur famille, leurs frères, leurs amis ; mais ils renoncent plus absolument à la douceur de ces affections, pour en faire à Dieu un sacrifice douloureux, expiatoire des péchés des hommes. Il est certain qu'entre saint François de Sales et saint Vincent de Paul, d'une part, Siméon stylite et saint Benoît Labre de l'autre, il y a des différences frappantes de physionomie et de manière de vivre. Mais, au fond, c'est le même amour qui vit et agit sous ces apparences contraires, et la charité, qui est le fond de toute sainteté, ne sépare, dans l'âme d'aucun saint, l'amour de Dieu et l'amour du prochain, proclamés par Jésus-Christ une seule et même chose.

Deux exemples pris, l'un dans l'ordre de la foi, l'autre dans l'ordre de la nature, achèveront d'éclairer notre pensée.

Au moment où Abraham, obéissant à la voix de l'Éternel, levait le bras pour immoler Isaac, son fils bien-aimé, l'enfant de sa vieillesse, le seul espoir de sa race, Abraham n'aimait pas moins passionnément Isaac qu'aux jours plus heureux où il le pressait sur son cœur, en le couvrant de bénédictions et de caresses.

Quant un jeune homme, suivant sa vocation humaine, quitte son père et sa mère en larmes, pour entrer dans la marine ou dans l'armée, il ne cesse pas de les aimer, et s'il s'éloigne de la maison paternelle d'un pas résolu, il pleure, tout bas, lui aussi, ce qu'il abandonne. Et quand l'heure du danger a sonné, quand le devoir l'appelle à se battre, à mourir peut-être pour son pays, il n'hésite pas, il vole au champ de bataille, intrépide et presque rayonnant. Il n'a cependant rien oublié des affections et des douleurs qu'il a laissées derrière lui ; il garde dans son cœur toutes ses pures et saintes tendresses. Il les garde, mais il les fait taire pour n'écouter que la grande voix de la patrie.

Eh bien tous les combattants se ressemblent, et les saints sont les héros de ce grand combat de tous les jours, de tous les lieux, de tous les temps, qui se livre sur la terre pour vaincre les ennemis de tout bien et conquérir le monde à Jésus-Christ. L'amour vit de sacrifice, et c'est à l'étendue du sacrifice que se mesure la grandeur de l'amour.

Et maintenant, ouvrons l'Évangile, l'histoire de l'Église et la vie des Saints : nous y verrons resplendir à chaque page la bonté, la miséricorde et les affections légitimes du cœur humain, consacrées par l'exemple et la parole de Jésus-Christ qui les développe en les transfigurant. Nous y verrons en même temps toutes ces affections et ces vertus combattues et reniées par les ennemis de Dieu et les persécuteurs de l'Église.

PARTIE LEGALE

Rédacteur : **A L B Y**

BEAUX-FRÈRES

QUESTION.—Pierre et moi nous sommes mariés aux deux sœurs. Sommes-nous étrangers l'un à l'autre, ou, comme le prétendent quelques hommes de loi par moi consultés, sommes-nous réellement beaux-frères ?

Cyriaque N.

RÉPONSE.—Pierre n'est pas votre beau-frère, c'est un simple étranger pour vous. L'affinité ne produit pas l'affinité. En d'autres termes il n'y a pas d'affinité du second genre, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'affinité entre le mari et les alliés de sa femme, et entre la femme et les alliés de son mari (1). Vous êtes le beau frère de la femme de Pierre et Pierre est le beau-frère de votre femme mais vous n'êtes pas beaux-frères. Ainsi les dispositions des lois qui concernent les alliés ne vous sont pas applicables. Voici un exemple de ces lois que je trouve dans l'article 845 du code civil. "*Un testament, dit cet article, ne peut être reçu par des notaires parents ou alliés du testateur, ou entre eux en ligne directe ou au degré de frère, oncle ou neveu.*" Ce testament peut valablement être reçu par deux notaires qui sont mariés aux deux sœurs puisqu'il n'y a entre eux aucun lien de parenté ou d'affinité. Bien plus, si vous étiez notaire vous pourriez faire valablement le testament de Pierre, mais vous ne pourriez pas faire le testament de sa femme qui est votre belle-sœur.

PRESCRIPTION

QUESTION.—Le code civil, article 2184, dit que l'on ne peut pas d'avance renoncer à la prescription. *Quid* si cette renonciation est faite par testament ?

Notaire

RÉPONSE.—Une telle renonciation vaut de la même manière qu'un legs pur et simple.

AUX LAITIERS

(*De l'Ami du Peuple, de FRIBOURG, en Suisse.*)

LE PRIX DE L'EAU.

Un laitier a appris ces derniers jours de la justice de Berne ce qu'il en coûte d'additionner son lait d'eau. Il a été condamné à 2 ans de prison et 100 francs d'amende. Il ne l'a pas volé.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Nos lois sont aussi très sévères contre ceux qui addi-

(1) Voyez Merlin, Répertoire de Jurisprudence, V° *Empêchements de Mariage*, § 4, Art. 3° N° 4.

tionnent leur lait d'eau. Les Statuts Révisés du Canada, chapitre 107, (1) section 15, décrète que : *S'il est vendu, exposé ou mis en vente, du lait dont on aura extrait quelque partie constituante importante, ou qui aura été étendu d'eau, ou qui proviendra d'un animal malade ou nourri avec des aliments malsains, ce lait sera censé avoir été frelaté de manière à être nuisible à la santé ; et cette vente, exposition ou mise en vente rend ont le vendeur passible de l'amende ci-après prescrite au sujet de la vente des substances alimentaires falsifiées.*

Et la section 23 du même acte (sous section A.) impose au coupable une amende n'excédant pas cinquante piastres (avec dépens) pour la première contravention, et une amende de cinquante piastres à deux cents piastres (avec dépens) pour chaque *récidive*.

En vertu de la même section 23 (sous section B.) si la falsification n'est pas, *au sens de l'Acte* réputée nuisible à la santé, l'amende imposée pour chaque contravention n'est que de cinq piastres à cinquante piastres, avec dépens. Cette sous section B. n'est pas applicable à la vente du lait *additionné d'eau*, car la loi déclare rigoureusement que ce lait sera *réputé nuisible à la santé*.

La punition est très sévère, mais pourquoi livrer malhonnêtement de l'eau à ceux qui achètent du lait.

JEU. TRICHERIE.

QUESTION.—Quelles sont les peines prononcées par la loi contre ceux qui trichent au jeu ?

COMMIS VOYAGEUR.

RÉPONSE.—La loi est très sévère contre les tricheurs. Ils sont passibles de trois ans d'emprisonnement. Voici la disposition de l'article 395 du code criminel, 1892.

395 Est coupable d'un acte criminel et passible de trois ans d'emprisonnement, celui qui, dans l'intention de frauder quelqu'un triche en jouant à quelque jeu, ou en tenant les enjeux, ou en pariant sur quelque événement ou résultat.

OUTRAGE A LA RELIGION

On lit dans l'*Univers* du 20 février.

“ Le tribunal de Reims vient de condamner pour outrage à la religion, le nomme Ravenne, auteur d'affreux sacrilèges. Ce Ravenne a longtemps appartenu à l'Université comme professeur de langues vivantes. Il affectait de lire la *Lanterne* en pleine église, les pieds étendus sur une chaise. Puis il se présentait à la communion et, après avoir reçu l'hostie, il la retirait de sa bouche et l'épinglait au revers de son pardessus, ou la jetait sous les pieds d'un prêtre qui passait.

“ Ravenne, qui avait refusé le ministère d'un avocat, s'est défendu lui-même :

“ Je n'ai pas outragé le prêtre, a-t-il dit en substance, et je n'ai rien dit d'in-

(1) Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles.

“ jurieux. Quant à l’objet consacré au culte, je prétends ceci : le prêtre, en me
 “ donnant une hostie, me l’a donnée sans conditions et de son plein consente-
 “ ment. Or, du moment où cette hostie a passé des mains du prêtre dans ma
 “ bouche, elle devient ma propriété et cesse d’être la sienne. J’ai donc le droit
 “ d’en faire tel usage qu’il me plaît, d’autant plus que cette hostie, depuis
 “ l’instant où elle est consacrée par les paroles du prêtre, n’est plus un objet
 “ consacré au culte, mais bien la divinité elle-même qui, d’après la croyance
 “ chrétienne, vient s’incarner dans l’hostie. Donc, si j’outrage l’hostie, je n’ou-
 “ trage pas autre chose que Dieu lui-même ; par conséquent, c’est affaire entre
 “ lui et moi, et le prêtre pas plus que les tribunaux n’ont rien à y voir. Un
 “ tribunal ne saurait condamner de ce chef pour outrage à des objets consacrés
 “ au culte ni à un ministre du culte ; il ne pourrait me condamner que pour
 “ sacrilège ; or la loi sur le sacrilège est abrogée.”

“ Cet odieux personnage a été condamné au maximum de la
 “ peine : six mois de prison.”

NOTE DE LA RÉDACTION.—Nos lois criminelles ne contiennent malheureusement
 aucune disposition spéciale concernant le sacrilège.

D’après les dispositions du titre IV du Code Criminel, 1892, les crimes contre
 la religion, punissables comme tels, sont le *libelle blasphématoire* les *menaces*
 et *violences* contre un prêtre ou ministre dans l’exercice de ses fonctions et la
mauvaise conduite dans ou près des églises et autres lieux où se tiennent des
 assemblées dans un *but religieux*. Ainsi un misérable qui se rendrait coupable
 des actes infâmes relatés dans l’article de l’*Univers*, ne serait puni que pour con-
 duite grossière dans l’église. La peine, dans ce cas, consiste dans une *amende*
de cinquante piastres au plus avec dépens et à défaut de paiement, dans un
emprisonnement d’un mois au plus.

ALBY.

LES PETITES LECTURES CANADIENNES

TEL EST LE TITRE D’UNE CHARMANTE

PETITE REVUE POPULAIRE

PUBLIÉE PAR

LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

Rue St. Gabriel, à Montréal

Cette revue, écrite par des amis dévoués de la classe laborieuse,
 sous la direction de Jean Lefranc, est, sans nul doute, appelée à
 faire beaucoup de bien. Elle paraîtra tous les quinze jours et ne
 coûtera que 25 centins par année. Tout le monde voudra s’y
 abonner.

Sommaire du No 1.—Avant-Propos.—Pas assez bien, c’est mal.—Inven-
 tions et Découvertes : L’Imprimerie.—Tenir un cheval en bonne condition.—
 Hour guérir une poule de l’envie de couver.—Curieux Journal.—Club du
 Suicide.—Trois bons Conseils.—Recettes Utiles.—Une histoire de chasse
 (avec gravures.) Style Epistolaipe.—Plat indigeste.

Supplément.—Saint Joseph, patron des ouvriers.—L’alliance nationale.—
 Les bons livres.

LA FEMME CHRETIENNE

SA MISSION SA FORMATION ET SA SAUVEGARDE

Par le **Rév. Père F. X. SCHOUPPE**, de la Compagnie de Jésus

Deuxième édition.—1 vol. in-18, 118 pages..... 20 cts.

(suite)

A la vue de cette héroïne, âgée seulement de treize ans, que les hommes, dit saint Ambroise, soient dans l'admiration, et que les enfants eux-mêmes ne désespèrent pas de pouvoir faire de grandes choses; que les femmes mariées s'extasient devant cette vertu, et que les jeunes filles s'encouragent à l'imiter.

Qu'il était beau de la voir intrépide entre les mains sanglantes des bourreaux, entraînée de force aux pieds des faux dieux, élevant ses mains vers le Christ qui la protégeait, qui triomphait en elle et par elle !

Déjà elle avait repoussé un premier assaut livré à sa vertu, lorsqu'un séducteur se présenta : c'était le fils de Sympronius, préteur de Rome, qui vint lui offrir, pour prix de sa virginité, les plus riches bijoux et les parures les plus propres à séduire les yeux d'une jeune fille. Agnès repoussa avec horreur ce qu'elle regardait comme des biens de Satan. *Loin de moi, s'écria t-elle, appât de la mort ! J'appartiens à un Epoux plus auguste que le fils d'un préteur de Rome : j'appartiens à Jésus le fils du Roi des rois. Il m'a donné des ornements plus précieux, l'anneau de la foi, la couronne de ses épouses, les perles les plus pures et les plus resplendissantes ; il a purifié mon front et embelli mes joues par son sang ; il m'a montré d'incomparables trésors que je posséderai si je lui demeure fidèle. Eh bien ! c'est à lui seul que je veux garder ma foi, c'est à lui seul que je réserve toutes mes affections et tout mon dévouement. Oh ! que je suis heureuse d'être fiancée à celui qui est servi par des anges, et qui, par sa beauté, écluse l'éclat de la lune et du soleil ! C'est Jésus seul que j'aime : en l'aimant je suis chaste, en m'approchant de lui, en l'embrassant, je sauvegarde ma virginité.*

Comme on la menaçait de l'exposer aux derniers opprobres : *Je ne crains pas vos menaces, dit la vierge courageuse ; j'ai avec moi un ange qui saura bien me défendre ; Jésus-Christ lui-même sera pour moi un mur d'airain et un rempart inexpugnable.*

Sa confiance ne fut pas trompée : Dieu la couvrit, dit saint Ambroise, d'un vêtement miraculeux ; et les licteurs, saisis d'un respect involontaire, n'osèrent la toucher.

On la condamna à périr par le supplice du feu. Elle monta sans crainte sur le bûcher et fut bientôt environnée de flammes ; mais

le feu respectant l'épouse de Jésus-Christ, au lieu de la brûler, ne lui fit sentir qu'un souffle rafraîchissant. On la vit au milieu de ces flammes, étendre vers le ciel ses mains innocentes : *Je vous bénis, s'écria-t-elle en même temps, ô vous, père de mon Dieu et Seigneur Jésus-Christ, qui, à cause de votre Fils bien-aimé, empêchez les flammes de me faire aucun mal.*

Enfin, le tyran, aveuglé par son impiété, insensible à tant de prodiges, donna ordre au licteur de trancher la tête à l'invincible martyr. C'est alors qu'elle prononça cette prière suprême : *Dieu tout puissant et redoutable, seul digne d'être adoré et servi, soyez béni ! je glorifierai à jamais votre nom, parce que par les mérites de votre Fils unique, vous m'avez fait la grâce de triompher de toutes les menaces des hommes impies, et de passer par les sentiers les plus fangeux ; par toutes les immondices du démon, sans contracter aucune souillure. Soyez béni, mon Dieu : mes lèvres confessent votre nom, mon cœur est enflammé de votre amour : puisse-je voler dans vos bras !*

En achevant ces paroles elle reçut le coup de la mort ; et dégagée de ses liens terrestres, elle monta vers son céleste Époux, ornée de la double couronne de la virginité et du martyr.

Quelle grandeur dans une fille de treize ans !

Qu'est-ce qui a fait de sainte Agnès une héroïne dans un âge si tendre ? N'est-ce pas le saint amour ? l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de tout ce qui est cher à ce divin Époux de nos âmes ?

Puissions-nous à son exemple purifier notre cœur de toute affection profane et mondaine, pour en faire un sanctuaire du saint amour de Jésus !

La grâce ne nous manquera pas, si nous nous appliquons à une si sainte entreprise dès la jeunesse, et sous la protection de la Vierge des vierges, qui est *la Mère du bel Amour.*

CHAPITRE IV.

Sauvegarde de la femme chrétienne, la crainte de Dieu.

La crainte de Dieu, dit l'Esprit-Saint, est le commencement de la sagesse (Ps. 110). La sagesse se prend ici pour l'ensemble des vertus qui constituent la perfection humaine ; elle est envisagée comme un édifice à construire, dont le commencement, ou la base, doit être la crainte du Seigneur.

Cette crainte de Dieu n'est que la crainte de l'offenser, et d'encourir par le péché les châtimens éternels de l'enfer. C'est cette crainte salutaire, cette horreur du péché que le Sauveur nous inspire par ces paroles : *Je vous dis à vous, mes amis, ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ensuite ne peuvent plus rien. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir été la vie, a le pouvoir de jeter dans l'enfer. Oui, je vous le dis, craignez celui-là.* Luc XII, 4, 5.

Par ces graves paroles le Sauveur nous enseigne la crainte de

Dieu, et c'est l'enfer qu'il assigne comme le grand motif de cette crainte salutaire : il veut que la foi à l'enfer, la pensée de l'enfer, la crainte de l'enfer soit le fondement de notre fidélité à sa sainte loi, la base inébranlable de notre vie chrétienne.

Pour nous pénétrer de cette leçon du Sauveur, considérons pourquoi nous devons penser à l'enfer, et comment nous pouvons nous mettre en sûreté contre l'enfer.

I. Pensée de l'enfer. — Cette salutaire pensée est un remède efficace contre le péché et un puissant stimulant pour la vertu. Celui qui pense à l'enfer, n'y tombera pas, parce qu'il fuira le péché, qui est la seule cause de ce malheur. Souvenez vous de l'enfer, dit saint Bernard, *descendez-y pendant la vie, et vous n'y descendrez pas après la mort*. Qui pourrait rester dans le péché, s'il voyait une fournaise ardente ouverte devant lui, et qu'il fût mis dans l'alternative de renoncer à son péché, ou d'être brûlé vif dans cette fournaise ? Qui pourrait commettre le péché, si on lui disait : Tu es libre de violer la loi de Dieu, de satisfaire tes passions ; mais la fournaise est prête, tu y entreras ?... Or, cette fournaise existe et elle est inextinguible ; cette alternative est une réalité... D'où vient donc que l'homme, que le chrétien qui le croit, ose encore pécher et affronter cette éternelle fournaise ? Le grand Docteur de l'Église, S. Thomas avouait ne rien comprendre à cette suprême audace. L'explication en est, que les chrétiens qui pèchent, ne pensent pas à l'enfer. Au contraire, les vrais chrétiens, les saints, y pensent sérieusement ; quelques-uns sont même allés jusqu'à plonger leurs membres dans des brasiers ardents, pour mieux se pénétrer de cette terrible vérité. Armés de cette pensée ils triomphaient de toutes les tentations.

Le souvenir de l'enfer, des peines de l'autre vie, est aussi un stimulant dans la pratique de la vertu et des bonnes œuvres. Quand on songe que là, comme dit l'auteur de l'Imitation, *une heure dans les supplices sera plus pénible, que cent ans passés sur la terre dans la plus rigoureuse pénitence*, toutes les peines de la vie deviennent légères, tous les sacrifices que la vertu exige, deviennent faciles : il n'est rien qu'on ne souffre volontiers pour s'épargner des tourments semblables. *Au milieu des épreuves et des douleurs*, dit sainte Thérèse, *j'évoque le souvenir de ma vision de l'enfer : et dès lors tout ce qu'on peut endurer ici-bas ne me semble plus rien*. Or, comment devons-nous penser à l'enfer ? comment devons-nous le craindre ?

II. Crainte de l'enfer. — Qu'est-ce que l'enfer, et pourquoi est-il si redoutable ? L'enfer est la vérité la plus terrible de notre sainte religion, et c'est un abîme où nous sommes exposés à tomber.

1° C'est une vérité, remarquons-le bien : ce n'est pas un vain épouvantail, ce n'est pas une hypothèse sans certitude, ce n'est pas une probabilité qui laisse subsister quelque ombre de doute, quelque possibilité du contraire ; non, c'est une vérité clairement révélé de Dieu et proclamée par l'Église, un dogme énoncé dans

l'Évangile jusqu'à quinze fois, et si évident, que jamais hérétique ne le nia. Les Juifs, les Musulmans, les Païens eux-mêmes croient à l'enfer; ; et, bien que souvent l'ignorance en ait altéré dans leur esprit la saine notion, ils ne nient pas l'enfer, ils croient à l'enfer. Il était réservé à l'impiété contemporaine de proférer cette négation insensée.

Oui, de nos jours, il y a des hommes qui osent rire de l'enfer, révoquer en doute ou nier l'enfer.

Ils rient de l'enfer ? Mais on ne rit pas de la croyance universelle des peuples ; on ne rit pas d'un objet qui concerne la destinée éternelle de l'homme ; on ne rit pas quand on est menacé d'être brûlé vif dans des flammes éternelles.

Ils révoquent en doute ou nient l'enfer. Le doute et la négation dans la bouche des impies ont la même valeur : la valeur d'une incertitude. Si l'ignorance et l'impiété peuvent arriver à douter de l'enfer, elles ne sauraient aller au delà ; mais souvent ce doute est énoncé sous forme de négation, et ces mots : *il n'y a pas d'enfer*, signifient : *peut-être n'y a-t-il pas d'enfer...* — D'abord, quels sont les hommes qui prêchent ce nouveau dogme ? Dans une question de dogme religieux, on ne prononce pas sans être compétent sans examiner à fond, sans produire des preuves. Or, les hommes qui nient le grand dogme de l'enfer, sont-ils compétents en matière de religion ? N'en ignorent-ils pas, le plus souvent, jusqu'à ces premiers éléments qu'on enseigne dans le catéchisme ?

Mais pourquoi s'occupent-ils tant d'une question dogmatique qui n'est pas de leur compétence ? Pourquoi tant d'ardeur à combattre la croyance de l'enfer ? C'est l'intérêt qui les pousse : ils sont intéressés à la non-existence de l'enfer, comme le voleur à la suppression des prisons. Ils voudraient qu'il n'y eût pas d'enfer, et ils s'efforcent de persuader qu'il n'y en a pas : de là leurs doutes, leurs moqueries, leurs négations.

Et quelles sont les preuves, quelles sont les raisons sur lesquelles ils fondent une négation si grave ?

Toutes leurs raisons et tous leurs raisonnements se résument dans les paroles suivantes : *Je ne crois pas. — On n'en sait rien : la vie future est un problème, un peut-être. — Personne n'est revenu d'outre-tombe pour constater qu'il y a un enfer.*

1° *Je ne crois pas.* Eh ! votre incrédulité suffit-elle pour anéantir l'enfer ? et parce que vous n'y croyez pas, l'enfer en existera-t-il moins ? Si un voleur était assez insensé pour ne pas croire à l'existence de la prison, la prison en serait-elle supprimée ? et le voleur en serait-il moins saisi par la justice et enfermé dans ce lieu de châtement ?

2° *La vie future est un problème, un peut-être.* — Vous vous trompez : ce que vous appelez un problème, est pleinement résolu par la révélation : il n'y a ici ni incertitude, ni *peut-être*.

Toutefois, supposons un moment que l'existence des supplices éternels ne soit que probable, et qu'on puisse dire : *peut-être n'y a-t-il pas d'enfer* ; je le demande, celui qui sur un tel *peut-être*

courrait les risques de tomber dans un feu éternel, ne serait-il pas le plus insensé des hommes?—Mais, hâtons-nous de le répéter : au sujet de l'enfer il y n'a pas de *peut-être*, il y a certitude absolue ; et si vous osez en courir la chance, vous tomberez en enfer.

3° *Personne*, ajoutent-ils, *n'est revenu d'outre-tombe pour nous parler de l'enfer*. Cela est-il nécessaire ? Faut-il que le voleur emprisonné vienne me dire qu'il y a une prison ? Dieu proclame qu'il y a un enfer, et, par la bouche de son fils unique, ressuscité d'entre les morts, il en avertit le genre humain : la parole solennelle de Dieu ne suffit-elle pas ?

Vous dites qu'aucun mort n'est revenu pour nous parler de l'enfer ; en êtes-vous bien sûr ? Vous avez contre vous des faits historiques, avérés, irrécusables, qui vous donnent un démenti. Tel est celui qui fut juridiquement prouvé dans le procès de béatification de saint François de Hieronymo. L'an 1707, une pécheresse napolitaine, morte subitement, fut évoquée par le Saint, et, devant d'innombrables témoins, déclara qu'elle était en enfer. — Toutefois, quelle que soit la certitude de ces sortes de faits, je le répète, ils ne constituent nullement la base du dogme de l'enfer : ils ne font que confirmer ce dogme, que nous connaissons par la parole infallible de Dieu.

L'enfer est donc une immuable vérité.

2° *C'est une vérité terrible*. Nous devons craindre l'enfer, à raison des supplices qu'on y souffre, et du danger où nous sommes d'y tomber.

Pour se faire quelque idée des tourments incompréhensibles de l'enfer, il suffit de se rappeler cette parole d'Isaïe, s'adressant aux pécheurs : *Qui de vous pourra habiter dans le feu dévorant ? Qui de vous soutiendra les ardeurs éternelles que vos péchés ont méritées ?* (Isai. XXXIII, 14.) — Qu'on pèse ces mots : *qui pourra ?* *habiter dans le feu ?* *soutenir des ardeurs éternelles ?...*

Tous nous devons craindre d'y tomber ; car le chemin de la perdition est large, le grand nombre s'y précipite, et le Sauveur dit à tous : *Craignez celui qui peut vous jeter corps et âme dans l'enfer*.

III. Assurance contre l'enfer. — Il faut évidemment nous mettre en sûreté contre ce danger suprême. Or, il y a une double assurance.

C'est 1° la haine du péché, une horreur souveraine du péché mortel, qui est l'unique cause de la damnation : horreur qui, si elle est parfaite comme elle doit être, produit l'éloignement du chemin large et de toutes les voies de perdition.

2° C'est une vraie et filiale dévotion à la sainte Vierge. Saint Bernard n'est que l'interprète de tous les Docteurs de l'Église, lorsqu'il dit : *Périsse nequit qui Mariæ sedulus cultor fuit*, le vrai serviteur de Marie ne saurait périr.

(à suivre)

COURTE METHODE

POUR PRATIQUER

LES APPLICATIONS D'EAU

Suivant les prescriptions de l'abbé KNEIPP

Extrait de l'Almanach Kneipp pour 1894. Prix : 20 cts.

N. B.—On trouvera la description détaillée de chaque application dans les nouvelles éditions de "Vivez Ainsi" 88 cts ; nous ne faisons que les esquisser ici.

A. — AFFUSIONS

REMARQUES GÉNÉRALES

1°.—*M. l'abbé Kneipp n'admet que les affusions à jet horizontal ; il n'est pas partisan des douches à jet vertical.*

2°.—*M. Kneipp se sert d'un arrosoir privé de sa pommè, ou d'un tube en caoutchouc adapté à un bassin rempli d'eau et placé assez haut pour donner la pression suffisante.*

3°.—*Le plus souvent la durée d'une affusion est d'une minute ; on la diminue dès que la peau rougit : l'effet de l'affusion s'étant produit l'application doit cesser.*

4°.—*Avant chaque application d'eau froide, tâcher d'augmenter la chaleur naturelle et de la faire se répandre uniformément dans toutes les parties du corps.*

1.—Affusion supérieure.

La personne qui administre l'affusion supérieure dirige d'abord le jet sur la main droite. Le jet monte par le bras droit sur l'épaule droite ; il vient un moment arroser la poitrine, remonte sur l'épaule droite pour descendre et rester à deux doigts au-dessous de l'omoplate droite.

Ceux qui ont le cœur et les poumons malades feront bien de laisser de côté l'affusion supérieure au commencement du traitement, et de laver simplement matin et soir le haut du corps. Une fois les poumons et le cœur devenus plus forts, on pourra reprendre l'affusion. L'action est fortifiante, réchauffante, résolutive et dépurative.

2.—Affusion des genoux.

Le jet tombe sur le pied droit, monte lentement à la rotule pour en faire le tour et redescend aux orteils. Faire de même pour la jambe gauche.

Ensuite le patient se tourne : le jet remonte du talon droit au jarret droit, où il est maintenu pendant un moment, puis redescend. Appliquer le même procédé à la jambe gauche.

Verser de 1 à 3 arrosoirs d'eau. Plus l'eau est froide, mieux cela vaut. Cette affusion a pour vertu de réchauffer et de fortifier le corps, et de faire descendre le sang aux pieds.

3.—Affusion des jambes.

Commencer par l'affusion des genoux décrite ci-dessus.

L'affusion des genoux terminée, faire tomber de nouveau le jet sur la rotule droite, puis le diriger jusqu'au-dessus de la hanche droite pour le faire revenir à la rotule droite. Agir de même sur la jambe gauche.

Ensuite faire tourner le patient pour traiter le côté opposé.

Toutes les fois qu'on arrive au flanc gauche, promener le jet cinq à six fois sur le bas-ventre, puis sur le derrière.

L'action de cette affusion sur le bas-ventre est la même que celle de l'affusion supérieure sur le haut du corps.

On peut employer progressivement 1-6 arrosoirs d'eau.

4.—Affusion dorsale.

Commencer par l'affusion des jambes pratiquée par derrière seulement. Cette affusion terminée, le jet passe de la hanche droite à l'épaule droite, et, pendant ce temps, le patient doit se laver la poitrine. Le jet revient au flanc droit, puis se rend au côté gauche pour suivre le même chemin. La colonne vertébrale a été ménagée jusque-là ; l'eau tombe sur la nuque, et le jet se dirige en ziz-zag sur l'échine jusqu'au sacrum.

5.—Affusion antérieure.

Cette affusion se fait exactement comme l'affusion dorsale, mais du côté opposé.

6.—Affusion totale.

Elle comprend l'affusion dorsale suivie de l'affusion antérieure.

7.—Affusion fulgurante.

C'est l'affusion totale avec une percussion un peu plus forte. En administrant l'affusion fulgurante, il faut ménager la colonne vertébrale. Le jet d'eau se dirige surtout vers les parties musculaires et les saillies. Il y tombe parfois en pluie, puis redescend plus fort, plus serré et comme changé en fouet : les muscles sont littéralement fouettés par l'eau.

Après cette flagellation, le jet se verse de nouveau sous sa première forme, et avec sa première force.

Sur les yeux, l'affusion fulgurante se fait en éventail.

8.—Affusions locales.

Après les explications données ci-dessus, la pratique de ces affusions ne présente pas de difficultés.

B.—LES BAINS.

I.—Bains froids.

- 1°.—*Les plus courts sont les meilleurs.*
- 2°.—*Les bains froids peuvent se prendre à l'air libre, même en hiver.*
- 3°.—*Avant le bain, développer suffisamment la chaleur naturelle ; l'état de moiteur, de transpiration même, est ce qu'il faut préférer pour entrer dans un bain froid.*
- 4°.—*Celui qui frissonne ou a peur de l'eau ne doit pas se baigner.*

1.—Le bain total.

La tête seule reste en dehors de l'eau.

2.—Le demi-bain.

Ce bain est un des *meilleurs remèdes hydrothérapeutiques*. Il se fait avec ou sans lotion du buste.

Celui qui ne pratique que le demi-bain doit chaque fois se laver ou s'arroser, pendant ce temps, la partie supérieure du corps.

3.—Le bain de siège.

Le patient s'assied dans une baignoire spéciale, un peu arrondie et assez profonde, de sorte que l'eau baigne les reins et la moitié des cuisses ; le reste du corps demeure hors de l'eau.

II.—Bains chauds.

1°.—*Les bains chauds doivent être prescrits par les médecins qui en règlent la durée.*

2°.—*Après les bains chauds ou les bains de vapeur, on fait une application d'eau froide, soit une lotion totale soit une lotion locale, pour fermer les pores ouverts par la chaleur.*

III.—Bains partiels.

Après les explications données ci-dessus, la pratique de ces bains ne présente aucune difficulté.

LA SAINTE COMMUNION

CONSIDÉRÉE AU POINT DE VUE PHILOSOPHIQUE, THÉOLOGIQUE ET PRATIQUE

Par le R. P. DALGAIKNS supérieur de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri

Ouvrage traduit avec l'autorisation spéciale de l'auteur par M. l'abbé GODART, professeur au séminaire de Langres.

Édition abrégée offerte aux communautés religieuses, et aux personnes pieuses.

1 vol. in-12..... Prix: \$0.88 cts.

La première édition de ce livre a été accueillie avec la plus grande faveur par les juges les plus éclairés. Une revue aussi compétente qu'impartiale, la *Bibliographie catholique*, va nous dire, dans les extraits suivants, les qualités solides et l'utilité pratique de cet ouvrage. " *La Sainte Communion* n'est pas moins remarquable au point de vue de la science et de la piété que la *Dévotion au Sacré Cœur*, du même auteur. C'est par là que les livres du P. Faber et du P. Dalgairns se distinguent de cette foule obscure de productions hâtives et sans valeur scientifique, où la piété est simplement dans l'expression; bulle d'air qu'un souffle emporte et détruit." Après avoir donné une analyse de la partie dogmatique de l'ouvrage, la Revue ajoute: " Il renferme l'étude la plus instructive sur la pratique de la communion, envisagée d'abord au point de vue historique, dans la vie des Saints et des fidèles ordinaires, à tous les âges de l'Eglise, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours; ensuite dans l'enseignement des théologiens et dans les constitutions apostoliques qui ont réglé cette importante matière. Cette étude suppose tout à la fois de longues recherches, ce sens droit et sûr qui sait démêler le vrai du faux, et ces tempéraments de la sagesse qui le tient à égale distance de tous les extrêmes, de l'exagération même dans le vrai."

Monseigneur de Ségur se plaît à recommander de vive voix et par écrit ce livre dont la science pratique est le plus sûr guide du directeur dans l'administration de la divine Eucharistie.

Il nous a paru utile de faire participer le plus grand nombre possible de lecteurs à ce précieux trésor. Les deux premiers chapitres, où l'auteur étudie les questions si difficiles de matière, d'espace, d'étendue, de pénétrabilité des corps, étant peu à la portée de toutes les intelligences, un savant théologien, écrivain distingué, a bien voulu les exposer d'une manière plus simple et plus familière. Il s'est attaché à conserver les idées, les expressions mêmes de l'auteur, à serrer son argumentation, à analyser les divers systèmes exposés par saint Thomas, Descartes et Leibnitz, etc., et, sans toucher au fond du livre, il l'a rendu plus accessible à ceux qui n'ont pas besoin de passer par la science pour arriver à la dévotion.

On a cru devoir retrancher de cette édition les notes savantes, les citations apportées en témoignage, et le traité de la *Communion fréquente* emprunté aux *Annecta juris pontificii*. Ce sujet du reste est traité d'une manière suffisante dans le livre du P. Dalgairns.

UN PASTEL DU ROI LOUIS XIII

A S. G. MONSEIGNEUR MERMILLOD, EVEQUE D'HEBRON, COADJUTEUR DE GENÈVE.

(suite)

IV

HUMBLES PROJETS

L'année suivante, Vouët tomba malade. Sa femme et ses enfants le soignèrent avec grande affection, et les élèves réclamèrent l'honneur de le veiller tour à tour pendant les six mois que dura sa maladie. Simonne elle-même demandait sans cesse à tenir compagnie à son grand-père.—Il ne dormait presque pas, et aimait à entendre lire et causer près de lui. Eustache Lesueur était, de tous ses élèves, celui dont la voix lui agréait le plus. Nul, mieux que cet excellent jeune homme, ne savait distraire et consoler doucement le malade. De même que Lebrun et Vouët, Eustache Lesueur était Parisien, et il faut bien convenir que la bienveillance, la générosité, la vivacité d'impressions, l'humeur gaie et causeuse des Parisiens rendent ce peuple mobile aimable entre tous. Il y a deux cents ans, d'ailleurs, que ces choses se passaient dans la bonne ville de Paris. Elle s'est bien gâtée depuis, dit-on. Cependant tous les quêteurs y viennent encore chercher l'aumône; tous les ennuyés, le plaisir; tous les savants et les artistes, l'inspiration. Malgré tout, c'est encore la bonne ville de Paris, en dédit des représentants des provinces et des émeutiers qui s'y donnent rendez vous depuis 89, et ont essayé en vain d'anéantir ses traditions d'hospitalité, de belle humeur et d'inépuisable charité.

Vouët se mourait donc au Louvre, déclinant doucement vers la tombe, après une vie paisible et honorée. Lesueur lui parlait d'avenir, ne pouvant croire que ce maître bien-aimé lui fût enlevé sitôt.

—Maître, lui dit-il un soir, j'espère me marier l'année prochaine: vous serez guéri alors, et nous ferons une joyeuse noce, Mademoiselle Simonne sera demoiselle d'honneur de ma fiancée.

—Qui donc pensez-vous épouser? dit Vouët.

Alors Eustache Lesueur lui raconta combien il aimait Geneviève Goussé, et que les parents de cette enfant la lui avaient promise, à condition qu'il attendrait qu'elle eût dix-huit ans.

Simon Vouët lui fit quelques questions.

—M'approuvez-vous? demanda Lesueur.

—Mon ami dit Vouët, il y a six mois, probablement, je vous aurais détourné de ce mariage. Selon toute prévision humaine, il vous fera le chemin de l'Italie, et sera un obstacle à ce que vous parveniez à la fortune que votre talent promet de mériter. Un mariage pauvre, l'alliance d'une famille de petits bourgeois, votre jeunesse

et celle de Geneviève, tout cela ne facilitera pas vos succès. Mais qu'est-ce que la gloire et la richesse auprès du bonheur ? Malheur à celui qui est seul, fût-il sur le premier trône du monde ! Je le sais : les affections de famille, le dévouement d'une femme aimée le sourire des petits enfants, sont bien autrement souhaitables que les honneurs mondains, et, seuls, ils consolent nos derniers jours. Douce et pieuse comme vous me dépeignez cette belle Geneviève, elle sera pour vous ce que me fut Virginie, ce que m'est encore ma bonne femme. J'aurai soin dans mon testament d'assurer votre cadeau de noces, mon ami ; mais je ne verrai pas le jour de votre mariage. N'oubliez pas de prier pour l'âme de votre vieux maître.

Lesueur le lui promit en pleurant ; et, peu de temps après Simon Vouët mourut chrétiennement, et fut enterré à l'église de Saint-Jean en Grève.

V

L'ECCLÉSIASTE

Aux premiers jours de mai 1643, une cérémonie magnifique eut lieu au château de Saint-Germain. Le Dauphin fut baptisé, et la plus belle musique, l'encens, les fleurs, les lumières, la pompe liturgique et les élégances mondaines remplirent la chapelle de Saint-Louis d'harmonie, de parfums et de splendeurs. Le roi, mortellement malade, ne put assister au baptême de son fils ; la Cour était fort grosse, et saluait déjà la Reine comme prochaine régente. Richelieu n'était plus, le sceptre allait s'échapper des mains mourantes de Louis XIII, et cette Reine, si peu régnaute jusque-là, comprenait, en voyant l'empressement des courtisans, que son rôle allait devenir tout puissant. Confondu dans la foule, Lebrun vit le Dauphin au balcon du château jeter des dragées et des pièces de monnaie au peuple. L'enfant royal était radieux de parure et de beauté ; mais le peintre ne le regardait point, et, parmi les dames de la Reine, rangées sur les balcons, cherchait en vain son Aurore invisible.

Isabelle de Belin était restée au château neuf, dans la chambre du Roi. Assise sur un coussin, aux pieds de Louis XIII mourant, elle chantait, jouait du luth, lisait, on se taisait tour à tour, selon les caprices du malade.

Louis XIII avait fait porter son fauteuil près de la fenêtre. L'air printanier, tout embaumé du parfum des lilas, caressait son front pâle et les boucles brunes de sa longue chevelure, où des sillons argentés avaient marqué avant l'heure la trace des soucis. Son médecin Séguin et deux ou trois de ses domestiques se tenaient à l'autre bout de la chambre, immobiles et muets.

— Isabelle, dit Louis XIII, êtes-vous allée quelquefois aux offices de la Visitation ?

— Oh ! oui, Sire, la Reine m'y a menée bien souvent, pour mes péchés.

— Pour vos péchés, Mademoiselle ! que voulez-vous dire ?

— Hélas ! Sire, les religieuses de Sainte-Marie sont toutes saintes

et charmantes, mais leur musique m'ennuie à périr : elle est trop triste et trop plaintive pour mon humeur.

—Chantez comme elles, dit le Roi.

Isabelle chanta un *Gloria Patri*, en contrefaisant le ton traînant des Visitandines ; mais sa voix était si douce et si mélodieuse, qu'elle ne put faire entendre que des notes ravissantes.

—Que c'est beau ! dit le Roi. Vous ne serez pas toujours gaie, mon enfant ; quand vous aurez souffert, vous aimerez le gémissément de colombe des religieuses de Sainte-Marie.

—Peut-être, Sire. En attendant, j'aime mieux ceci.

Et elle chanta gaiement un joli air que le Roi avait composé jadis sur des paroles de Racan.

Louis XIII sourit faiblement.

—Le connétable de Luynes aimait cette chanson, dit-il. Que de fois je la lui entendis fredonner, un faucon sur le poing, guidant son cheval noir dans les bois de Versailles ? Versailles, Chaillot, je ne vous verrai plus !

—Si fait bien, dit Isabelle. Votre Majesté sera guérie pour la Saint-Louis, c'est chose convenue entre la sainte Vierge et moi. J'ai fait un vœu.

—Ne faites pas de vœux indiscrets, petite, reprit le Roi. Vous n'êtes qu'une enfant.

—Mais non, Sire, j'ai vingt ans. Le Roi me croit toujours petite, parce je suis venue à treize ans à la Cour, mais il y a bien longtemps de cela. Le temps ne m'a point duré.

—Même auprès de moi ? dit Louis XIII. Pauvre Isabelle ! c'est pourtant un triste séjour pour une jeune fille comme vous que la chambre d'un malade. Vous devriez être à la chapelle, à regarder ce beau baptême.

—Ah ! j'aime bien mieux être ici, dit Isabelle.

Et elle chanta :

Vive le Roi ! Le Roi c'est notre père,
L' élu du Ciel, le maître de mon cœur,
Servir le Roi, la France notre mère,
C'est tout un, c'est tout mon bonheur !

—Follette, dit Louis XIII, soyez sage. Ce n'est plus temps pour moi d'écouter des chansons. Prenez ce cahier, chantez-moi ce que j'ai écrit là.

Isabelle y jeta les yeux. C'était le *De profundis* mis en musique par Louis XIII lui-même. Elle frêmit.

—Oh ! non, dit-elle, je ne saurais. C'est trop bas pour ma voix, et cela me ferait pleurer. Je supplie le Roi de me commander autre chose.

—Savez-vous le latin ?

—Très peu, Sire ; assez pour lire passablement le latin d'Église.

—Psalmodiez ceci, dit le Roi en montrant à Isabelle les derniers versets de l'Éclésiaste ; psalmodiez-les-moi sur le ton de la Visitation.

Elle obéit, et sa voix fraîche et pure égrena doucement les perles du texte sacré :

“ Souvenez-vous de votre Créateur pendant les jours de votre jeunesse, avant que le temps de l'affliction soit arrivé, et que vous approchiez des années dont vous direz : Ce temps me déplaît ;

“ Avant que le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent pour vous, et que de nouvelles nuées reviennent après la pluie ;

“ Avant le temps où les gardes de la maison commenceront à trembler, où les hommes les plus forts s'ébranleront, où celles qui avaient accoutumé de moudre seront réduites en petit nombre et deviendront oisives, et où ceux qui regardaient par les trous seront couverts de ténèbres :

“ Avant le temps où l'on ferme les portes de la rue, où la voix de celle qui avait accoutumé de mourde est faible, où l'on se lève au chant de l'oiseau, et où toutes les filles de l'harmonie se penchent pour écouter ;

“ Avant le temps où l'on a peur des lieux élevés, et où l'on craint dans le chemin le plus uni ; où la tête fleurit comme l'amandier ; où celui qui était léger comme la sauterelle s'appesantit ; où l'appétit se perd : après quoi l'homme s'en ira dans la maison de son éternité, et l'on marchera en pleurant autour des rues pour le conduire au tombeau ;

“ Avant que la chaîne d'argent soit rompue, que la fiole d'or se casse, que la cruche se brise sur la fontaine, et que la roue se rompe sur la citerne ;

“ Avant que la poussière rentre en la terre d'où elle avait été tirée, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'avait donné.

“ Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste, et tout est vanité.

Fermez le livre, dit le Roi. On vient.

(à suivre)

LES CANADIENS-FRANCAIS

DE LA

NOUVELLE-ANGLETERRE

Par E. HAMON, S. J.

Un beau volume in-8° de 500 pages, papier de luxe, 32 illustrations
d'églises et de couvents.

Prix : \$1.00

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs
RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

A. l'Abbé J. B. GLAIRE

La Sainte Bible

selon la Vulgate, traduction en français avec des notes
contenant l'ancien et le nouveau testament

4 vols. in-18, reliés..... \$3.25

Le nouveau testament seul, rel. 88 cts.

LA SAINTE BIBLE

traduite avec notes, seule approuvée par une commission d'examen
nommée par le souverain Pontife.

Nouvelle édition avec introductions, commentaires et appendice,
par M. l'abbé Vigouroux

4 forts volumes in-8, gros caractères..... \$6.50 reliés \$8.50

Le nouveau testament, se vend séparément, \$1.75, relié \$2.25

Le Livre des Psaumes

Texte latin et traduction française, avec notes, introduction et quelques notes nouvelles par
M. l'abbé Vigouroux, suivi des cantiques de Laudes et d'une table liturgique.

1 vol. in-12..... 75 cts

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES

L'EGLISE ET LE SIECLE **CONFERENCES ET DISCOURS**

DE

Mgr IRELAND

ARCHEVÊQUE DE SAINT-PAUL AUX ÉTATS-UNIS

PUBLIÉS AVEC UNE PRÉFACE

Par l'Abbé Félix KLEIN

Maître de Conférences à l'Institut Catholique de Paris

Un volume in-12..... 50 cts

LE PAPER-ROI

Par l'Abbé DECORSANT

Un volume in-12..... 50 cts

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
TOLRA, EDITEUR, PARIS
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

BEAUX VOLUMES ILLUSTRÉS

LE GENERAL DE SONIS

LE HÉROS DE PATAY

Par M. J. JOSEPHA

1 vol. in-8 332 pages..... 88 cts

MGR FREPPEL

Par Mgr Lesur et Bournand

1 vol. in-8 355 pages.....88 cts

LES

MARTYRS DE CASTELFIDARDO

Par Le Marquis de SÉGUR

1 vol. in-8 386 pages..... 88 cts

SIMPLES HISTOIRES

SUR LES PÈRES DU DESERT

Par G. FÉLIX

1 vol. in-8 252 pages..... 88 cts

LEGENDES D'AUVERGNE

Par LUDOVIC SOUBRIER

1 vol. in-8 276 pages..... 88 cts

REGITS INSTRUCTIFS DU P. BALTHAZAR

Par E. ALCAN

1 vol. in-8 316 pages..... 88 cts

LES MEMOIRES D'UN GROS SOU

Par SYLVA CONSUL

1 vol. in-8 288 pages..... 88 cts

FAITS ET GESTES D'ENFANTS

PAR

M. L'abbé Ludovic BRIAULT

1 vol. in-3 276 pages..... 88 cts

LES PETITS TOURISTES

PREMIER VOYAGE DE VACANCES

Par SYLVA CONSUL

1 vol. in-8, 312 pages..... 88 cts

NEGRO

AVENTURES D'UN CANICHE PARISIEN

1 vol. in-8, 302 pages..... 88 cts

JULES VIC, éditeur, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

Méditations a l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres

Par **L. BRANCHEREAU**, supérieur du grand séminaire d'Orléans

Elles ont pour objet : 1° Les **Vérités** fondamentales ; 2° les **Vertus** ; 3° les **Exercices de piété** ; 4° l'**Année liturgique** ; 5° les **Mystères de la Sainte Vierge** ; 6° les **Saints** ; 7° l'**Etat ecclésiastique**.—2^{ÈME} ÉDITION

Quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, \$3.00 reliés \$4.00

POLITESSE ET CONVENANCES ECCLESIASTIQUES

Par **L. BRANCHEREAU**

7 édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix: 88 ct s

VICTOR RETAUX & FILS, éditeurs, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

R. P. J. FONTAINE, S. J.

LE NOUVEAU TESTAMENT

ET LES ORIGINES DU CHRISTIANISME, ÉTUDES APOLOGÉTIQUES

Fort vol. in 8..... \$1.88

R. P. de la BROISE, S. J.

BOSSUET et LA BIBLE

ÉTUDES D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX

1 vol. in-8..... \$1.75

M. l'abbé MOUSSARD

LE PRÊTRE

ET LA VIE D'ÉTUDE

1 vol. in.8..... \$1.00

LIBRAIRIE CASTERMAN
TOURNAI BELGIQUE
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

EXERCICES SPIRITUELS

Par St-Léonard de Port-Maurice

1 vol. in-12..... 75 cts

LA VOIE DU PARADIS

COMPRENANT UN RÉGLEMENT DE VIE,

62 méditations, des exercices de piété très variés.

La petite couronne ou règlement pour une confrérie en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Le trésor caché. Instructions sur l'excellence, la nécessité et les avantages de la sainte Messe ; méthode pour l'entendre avec fruit ; exemples pour porter les fidèles à y assister.

Le Petit Jardin de dévotion

Par St-Léonard de Port-Maurice

1 vol. in-12..... 75 cts

COURS TRIENNAL D'INSTRUCIONS

à l'usages des pensionnats

Par M. le chanoine Hallez

5 vol. in-12..... \$3.50

INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

Par le chanoine Hallez

2 vols in 12..... \$1.25

INSTRUCTIONS SUR LES SACREMENTS

Par le chanoine Hallez

2 vols in 12..... \$1.25